



*Avec les Meilleurs Voeux
de votre Conseil Municipal*





**Au service
des Professionnels, et des Particuliers**

- Entretien journalier et périodique
- Remise en état après travaux
- Vitrerie - Moquette
- Petites manutentions et transports pour l'industrie
- Ponçage et vitrification parquets
- Cristallisation sols pierre, marbre
- Désinfection - Désinsectisation - Dératisation
- Fleurissement et entretien de tombes

CHALON 4 Chemin de La Menuse - 71530 CRISSEY

☎ 03 85 46 00 62

Fax : 03 85 46 80 60

e-mail : sotranet.sarl@orange.fr

Boulangerie · Pâtisserie
Dracy-le-Fort

1 rue du Bourg
71640 Dracy-le-Fort

03 85 94 14 85

Horaires

Mardi au samedi
6h30 - 13h et 16h - 19h

Dimanche
6h30 - 12h30



2 entreprises à votre service :

3 Allée du Champ Pacaud
71640 DRACY-LE-FORT



Véhicules climatisés

3 AMBULANCES – 3 VSL – 1 TAXI

Fax : 03 85 44 44 51

Tél : 03 85 44 30 96



Véhicules climatisés

3 AMBULANCES – 2 VSL – 1 TAXI

Fax : 03 85 44 44 51

Email: ambugrandchalon@orange.fr

Tél : 03 58 93 14 60



1 ZA DE LA TUILERIE
71640 DRACY-LE-FORT ☎ 03 85 98 07 87



Centre Orthopédique Médico Chirurgical de Dracy le Fort

71640 DRACY LE FORT

Tél. 03 85 87 55 00

Chirurgie Orthopédique – Traumatologie du Sport

Rééducation

Soins de suite indifférenciés et gériatriques

Clinique du Parc

71400 AUTUN

Tél. 03 85 86 56 56

Chirurgie Orthopédique – Chirurgie Générale

Clinique de La Miotte

90000 BELFORT

Tél. 03 84 55 52 52

Chirurgie Orthopédique – Chirurgie Viscérale

Chirurgie Urologique – Chirurgie Générale

Soins de Suite



*Vous accompagner vers votre
plénitude*

Bourgogne Plénitude

6, Le Hameau

71640 DRACY-LE-FORT

06.86.37.67.29

contact@bourgogneplenitude.com

www.bourgogneplenitude.com

Le mot du Maire

Chers Dracysiennes et Dracysiens,



C'est toujours un réel plaisir pour moi de vous présenter cette nouvelle édition du bulletin municipal retraçant, comme à l'accoutumée, tous les événements et les temps forts qui ont marqué les 365 jours qui viennent de s'écouler.

2020 laissera à coup sûr, pour beaucoup d'entre nous, un sentiment d'inachevé. Nul n'aurait imaginé, l'année passée, qu'une menace aussi invisible qu'imprévisible nous impacterait si violemment et bouleverserait profondément notre rapport aux autres, nos habitudes, notre modèle économique ou encore notre système de santé. Devant une crise sanitaire mondiale sans précédent, nous aurions pu opter pour un repli sur soi. Mais l'adversité de ces périodes successives de confinement aura, au moins, eu le mérite de redonner ses lettres de noblesse aux valeurs de générosité et de bienveillance envers les plus fragiles à travers l'émergence d'initiatives individuelles, associatives, entrepreneuriales même qu'il convient de saluer comme il se doit.

Malgré ce contexte si singulier, 2020 aura aussi été placée sous le signe du changement pour notre commune. Une nouvelle équipe municipale m'accompagne depuis mai dernier pour dessiner ensemble les futurs projets dracysiens tout en préservant notre cadre de vie et ses particularités. Relever ce défi n'est pas insurmontable mais il suppose que nous restions vigilants sur la gestion de nos deniers grâce à une bonne hiérarchisation des investissements, combinée à un désendettement constant et à la stabilité de notre fiscalité. Au moment de vous écrire ces quelques mots, les principaux travaux votés en février dernier ont bien été réalisés à l'image de la réfection des trottoirs de la Rue des Hauts de Dracy / Les Vignes d'Or, du ravalement des façades de la salle polyvalente, de la création de l'extension de la micro-crèche, de l'engazonnement du cimetière ou encore du remplacement du mobilier pour le groupe scolaire.

L'intercommunalité a, elle aussi, connu des évolutions suite aux dernières élections municipales. Ses instances ont été renouvelées, un nouveau projet de territoire se dessine et la révision du Plan Local d'Urbanisme intercommunal se poursuit. Devenu membre de son bureau communautaire, je reste avant tout un dracysien, engagé depuis plus de 25 ans pour notre village. Soyez alors assurés de ma détermination à prendre part aux grands dossiers qui feront l'agglomération chalonnaise de demain, mais aussi et surtout de défendre ardemment les intérêts de Dracy-le-Fort.

Les membres du Conseil Municipal se joignent à moi pour vous présenter ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2021. Nous espérons qu'elle vous soit la plus agréable possible.

Une bonne année 2021 à vous tous !

Olivier GROSJEAN

Maire

Conseiller Communautaire Délégué au
développement des équipements sportifs



Sommaire

Page 5	Il y a 10 ans...	Page 10 à 31	Rétrospective 2020
Page 6	Infos	Page 32 à 33	Les événements reportés à 2021
Page 7	Marché de Noël	Page 34	Démarches administratives
Page 8	En bref	Page 35	Démarches d'urbanisme
Page 9	Dracy-le-Fort et l'intercommunalité	Page 36	Principales dépenses 2020

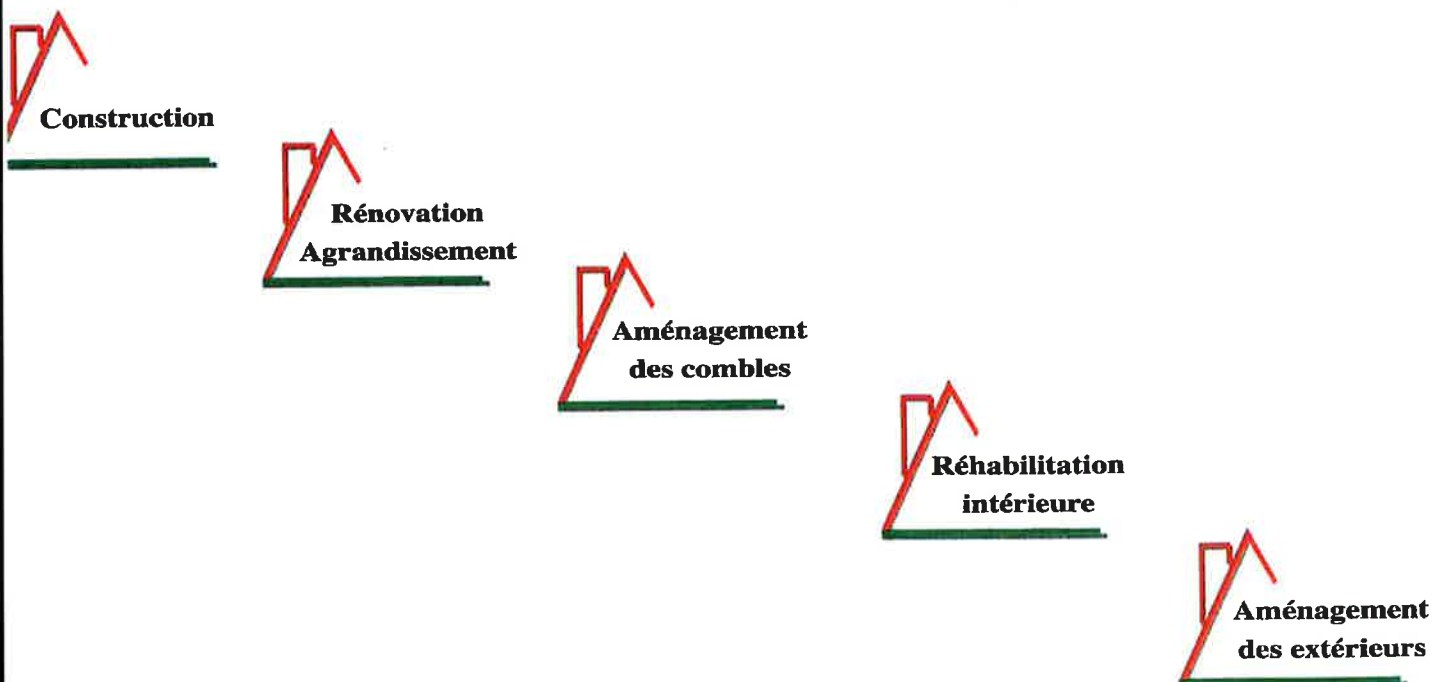


Commune-membre

Entreprise Générale du Bâtiment



Construction - Rénovation



Z.A. de la Tuilerie
71640 DRACY le FORT

Tél. 03 85 93 36 47

e-mail : rageot.construction@wanadoo.fr

Il y a 10 ans...



Nous vous proposons de regarder « dans le rétroviseur » en feuilletant le bulletin municipal distribué fin 2010 :

▲ Bâtiments :

- Travaux d'entretien (remplacement des menuiseries extérieures) d'un bâtiment communal loué à la micro-crèche ;
- Travaux sanitaires au Groupe Scolaire en maternelle.



▲ Voiries :

- Travaux d'entretien du Chemin du Moulin des Buissons et celui de la Chaume ;
- Travaux de réhabilitation de la Rue de Givry ;
- Travaux d'entretien de l'Allée du Champ Blanchot.

▲ Communication / Information :

- Implantation de deux plans d'informations (parking de la Salle Polyvalente et Rue du Pressoir).



▲ Divers:

- Bouclage du réseau informatique de la Mairie ;
- Repas de la Commune en septembre (270 participants) ;
- Inauguration de la Micro-crèche « A p'tits pas » ;
- 1^{ère} Foire aux vêtements, organisée par le C.C.A.S..

▲ Matériel / Équipement :

- Création d'un nouvel espace pour les archives ;
- Achat d'un lave-linge pour le service périscolaire ;
- Achat d'un congélateur pour le restaurant scolaire ;
- Achat armoire ignifugée pour archives d'état civil ;
- Etude pour des équipements de vidéo-protection.

▲ Environnement :

- Taille annuelle des tilleuls de la Place de la Mairie ;
- Remplacement de plantation et création de massifs.

▲ Urbanisme :

- Poursuite des travaux de la révision générale du document d'urbanisme (P.L.U.).



Ce numéro de 44 pages comportait 78 photos. Sa couverture représentait un « patchwork » de 6 photos couleurs retraçant les différentes activités de l'année écoulée.

OFFERT PAR VOTRE MAIRIE



PanneauPocket
TÉLÉCHARGEZ
GRATUITEMENT
L'APPLICATION

Restez
INFORMÉ
PRÉVENU
ALERTÉ



Les engins de déneigement sont prioritaires !



Cela veut donc dire que les autres usagers doivent s'arrêter.

Le déneigement des voiries est prévu selon une procédure qui détermine l'ordre d'intervention en tenant compte d'abord des axes principaux de circulation, puis des voiries des différents secteurs.

Parallèlement à l'action mécanisée, les employés communaux sont chargés de dégager en priorité le groupe scolaire, l'accès à la Mairie, puis d'assurer des tâches identiques autour et sur le domaine public.



CHANTIERS PRIVÉS

Tous les travaux susceptibles d'être source de nuisances sonores ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

✓ Du lundi au samedi :

- 8h00 - 12h00
- 13h30 - 20h00

✓ Ils sont interdits toute la journée les dimanches et jours fériés (exceptées les interventions d'utilité publique en urgence).

Il est rappelé également que les véhicules des entreprises réalisant des travaux chez des particuliers doivent respecter la libre circulation.

Il est donc interdit à ces derniers de stationner sur les trottoirs ou de gêner la circulation.



Les feux

Extrait de l'arrêté préfectoral (disponible en mairie) :

Ils sont autorisés sous condition mais ne sont pas permis systématiquement.

Le recours au brûlage ne doit présenter aucun caractère systématique. Il convient d'encourager au maximum le compostage individuel et le broyage.

Ce brûlage concerne exclusivement les déchets issus des tailles de haies ou d'arbres, et en aucun cas les herbes issues des tontes de pelouses et encore moins les cartons, palettes...

Le brûlage ne peut s'exercer qu'à une distance de 50 mètres des habitations voisines et des voies de circulation, et ne doit pas occasionner de nuisances pour le voisinage.

Marché de Noël

GROSSE AFFLUENCE ET PLEIN SUCCÈS POUR « BLANC COULEUR »

2019 a été marquée par le retour d'un temps fort dracysien (initié par l'Association des Parents d'Elèves de 2004 à 2010) : **le marché de Noël** ! Après quelques années d'interruption, c'est au tour de l'Association « *Blanc Couleur* », présidée par Mme LARGE, de se lancer le pari de renouer avec cette tradition mais cette fois-ci, en l'organisant à la Salle Polyvalente.

Pour qu'un tel évènement puisse être une belle réussite, il fallait de la détermination, une date (le 24 novembre), une bonne communication et surtout des exposants !



Ce sont donc 40 exposants qui étaient au rendez-vous pour accueillir les très nombreux visiteurs (plus de 600), venus arpenter les étals et qui furent surpris par la diversité des produits proposés.

Pour une première édition, les efforts des bénévoles de l'association ont été couronnés de succès devant une telle affluence ! Une belle manifestation qui laisse augurer la tenue d'un nouveau marché.

Dans la lignée de ces moments conviviaux et chaleureux, un vin d'honneur s'était tenu pour remercier tous les membres de l'association « *Blanc Couleur* » ainsi et surtout les exposants, sans qui le marché n'aurait pas été aussi diversifié. Outre ces derniers, nous avons également remarqué la présence de plusieurs Présidents d'Associations locales ainsi qu'une délégation d'élus composée du Maire, Olivier GROSJEAN, de Christian WAGENER, Carole NEYRAT, Marie-Claude PALMACE et Mireille MENAND.



Coup d'œil sur les exposants...

- Gravures ;
- Bijoux artisanaux et en argent ;
- Cosmétiques et accessoires ;
- Crochet ;
- Photographies ;
- Produits à base de miel ;
- Champagne / escargots / foie gras ;
- Pains et viennoiseries ;
- Peinture sur porcelaine ;
- Tournage sur bois ;
- Linge de maison et objets d'art ethnique ;
- Plantes aromatiques et médicinales ;
- Décorations de Noël ;
- Vannerie.

QUELQUES CHIFFRES

(au 25 novembre 2020)

10 permis de construire	5 mariages ont été célébrés	1 722 tickets de garderie du matin
+	0 PACS	
53 déclarations préalables	3 actes de reconnaissance	2 824 tickets pour celle du soir
+	17 décès	
3 autorisations de travaux	8 transcriptions de décès	4 943 repas ont été servis
ont été déposés		au restaurant scolaire pour
		l'année scolaire 2019/2020

LES TIMBRES « DRACY-LE-FORT »

Que ce soit pour les collectionneurs ou les clients souhaitant affranchir leurs lettres d'une manière plus originale, 3 timbres à l'effigie de la Commune sont encore en vente (tarif lettre verte 20 grammes) au Secrétariat de Mairie aux heures d'ouverture.



LE C.C.A.S. PEUT VENIR EN AIDE AUX AÎNÉS

Dans le but d'apporter une aide à domicile aux personnes âgées dépendantes (à partir de 70 ans) pour l'entretien du logement et concourir au maintien dans le milieu habituel de vie, le C.C.A.S. a décidé d'attribuer une aide à hauteur de 200 € (maximum). Celle-ci est accordée dans l'attente des prestations de l'APA ou de la mise en place d'un plan CARSAT/MSA et n'est pas cumulable avec les prestations citées.

Pour en bénéficier, le revenu fiscal de référence annuel ne doit pas excéder :

- ♦ Pour une personne seule : 12 000 €
- ♦ Pour un couple : 18 000 €

Cette participation est versée une fois par an sur présentation de la facture acquittée, de l'avis d'imposition (ou de non imposition) et d'un Relevé d'Identité Bancaire.

LE GRAND CHALON SUBVENTIONNE

6 ASSOCIATIONS SPORTIVES

Dans le cadre du F.A.A.P.A.S. (Fonds d'Agglomération pour l'Aide à la Promotion des Activités Sportives) et sur proposition du Maire, les subventions suivantes ont été attribuées :

- Tennis Club : 5 080 €
- Association « Galop de la Tuilerie » : 2 118 €
- Gymnastique Volontaire : 780 €
- Pétanque Dracysienne : 660 €
- Yoga pour tous : 400 €
- Bourgogne Bonsaï Club : 225 €

NOS PARTICIPATIONS FINANCIÈRES

- ⇒ 40 270 € est la part de la commune versée au Service Départemental d'Incendie et de Secours (S.D.I.S.).
- ⇒ 2 713 € est le montant réglé pour le fonctionnement du collège de Givry.
- ⇒ 25 700 € est le coût du ménage des bâtiments communaux (mairie, groupe scolaire, restaurant scolaire, salle polyvalente, salle des associations et bibliothèque).

Olivier GROSJEAN, Maire, devient Conseiller Communautaire Délégué, au développement des équipements sportifs

Suite au renouvellement des conseils municipaux courant 2020, le Conseil Communautaire d'installation s'est tenu le 7 juillet 2020. Au cours de celui-ci, Sébastien MARTIN a été élu pour un second mandat à la tête de l'agglomération. 14 Vice-Présidents et 6 Conseillers Communautaires Délégués ont aussi été soumis aux suffrages, un par un. Parmi eux, Olivier GROSJEAN a été élu Conseiller Communautaire Délégué au Développement des équipements sportifs (80 voix sur 94), l'intégrant par conséquent au sein du Bureau Communautaire.



Aux côtés de Dominique MELIN, Vice-Présidente en charge des Sports, l'édile dracysien participera à la gestion des différents équipements sportifs communautaires (Le Colisée, le Centre Nautique et la Base Adrien HARDY, le Boulodrome, le Golf de Chalon-sur-Saône à la Roseraie Saint-Nicolas, le Stade Léo LAGRANGE avec le complexe de tennis et la piscine de Saint-Jean-de-Vaux).

L'objectif du mandat 2020-2026 sera double :

- établir un schéma directeur des équipements sportifs du Grand Chalon de rénovation, de modernisation et de création ;
- soutenir les activités sportives et plus spécifiquement les Clubs de Haut Niveau contribuant à la promotion du territoire intercommunal.

L'eau potable : une Vice-Présidence pour Dracy-le-Fort

Le Syndicat Mixte des Eaux Chalon Sud-Ouest, basé à Buxy, assure la production, le traitement, le transport et la distribution de l'eau potable en lien avec la SAUR (prestataire actuel). Accompagné par le Cabinet SECUNDO (assistant maîtrise d'ouvrage), il travaille actuellement sur l'élaboration d'un schéma territorial de programmation des travaux de renouvellement des canalisations en eau potable, tout en poursuivant activement la recherche de fuites sur les réseaux existants.

Après la tenue des élections municipales en mars/juin 2020, les instances de celui-ci ont donc été renouvelées. Ainsi, Olivier GROSJEAN (Maire) et Georges PAUCHARD (2ème Adjoint) ont été désignés comme les nouveaux représentants de la commune au sein de celles-ci. Au cours de la séance d'installation du syndicat le 9 septembre, il a été procédé à l'élection du bureau composé de MM. BOISSIER (Président), LANGLOIS et GROSJEAN (Vice-Présidents).

Le syndicat en quelques chiffres :

- 28 communes-membres dont 11 du Grand Chalon ;
- 19 500 habitants desservis ;
- 1 million d'euro de budget annuel (environ) ;
- 1 zone de captage à Varennes-le-Grand avec 9 puits dont 2 en exploitation arrêtée.

Révision du PLUi Groupe de travail

Dans le cadre de la poursuite de la révision du Plan Local d'Urbanisme intercommunal et avec l'occasion qui est donnée aux communes-membres de procéder à des ajustements, Dracy-le-Fort a souhaité que des modifications soient apportées sur son zonage territorial après réception de plusieurs requêtes dracysiennes.

En parallèle à celle-ci, il a été observé, au fil de l'instruction des dossiers d'urbanisme, plusieurs incohérences, omissions ou réécritures à faire au sein de certains règlements de zone.

Un groupe de travail communal a été constitué sur ce sujet. Composé d'Olivier GROSJEAN, Maire, de Georges PAUCHARD et Martial BEUGNET, Adjoints, des propositions de correction sur les principaux règlements identifiés sur Dracy-le-Fort (UP, UA et UXm) ont été rédigées.

Une restitution des travaux de ce dernier sera ensuite adressée aux services du Grand Chalon début 2021 pour qu'ils soient associés au nouveau document intercommunal d'urbanisme.

LE PÈRE NOËL DU C.C.A.S. À L'ÉCOLE...

Une fois n'est pas coutume, les célébrations de fin d'année se sont invitées au Groupe Scolaire avec 8 jours d'avance, sans pour autant modifier les traditionnelles festivités organisées par le C.C.A.S. dracysien.

La compagnie « JARNICOTON » du Cirque Minimum a interprété le spectacle intitulé « Dompteurs d'Émotions ». Cette représentation drôle et musicale destinée aux enfants de 3 à 10 ans proposait

une réflexion sur la colère, le rire, la peur et la tristesse. Haut en couleurs, celui-ci ne pouvait s'achever que sur la joie !

À l'issue de cette dernière, un invité était exceptionnellement et particulièrement attendu par les enfants : le Père Noël ! Venu pour les rencontrer, échanger quelques vœux mais surtout pour offrir à chacun « un Père Noël » en chocolat.

Plusieurs membres du C.C.A.S. étaient d'ailleurs présents pour seconder le Père Noël dans sa distribution de friandises dont Christian WAGENER, Maire-Adjoint et Vice-Président du C.C.A.S., (représentant Olivier GROSJEAN, Maire et Président du C.C.A.S excusé), et Mmes Marie-Claude PALMACE, Dominique PETITJEAN, Mireille MENAND et Annie LEGRAND.



lejournal
DE SAÛNE-ET-LOIRE



par l'intermédiaire de son correspondant pour Dracy-le-Fort, est à votre disposition pour relater réunions et toutes manifestations. N'hésitez pas à contacter **Emmanuel MÈRE** qui assure la correspondance du Journal sur Dracy-le-Fort.

Ses coordonnées : téléphone : 06 60 04 25 29 e-mail : emmanuel.mere@orange.fr

LA MUNICIPALITÉ PRÉSENTE SES VŒUX

Pour la 34^{ème} année, la cérémonie des vœux s'est déroulée devant une belle assistance, réunie en la Salle Polyvalente André JARROT.

« L'année qui vient de s'écouler a été empreinte d'intensité, de dynamisme et de détermination. Des qualités parfaitement appropriées aux différentes associations du village qui, avec l'implication sans faille qu'on leur connaît et en faisant preuve d'innovation, d'énergie et de ténacité, concourent au rayonnement de Dracy-le-Fort. » a introduit le Maire, Olivier GROSJEAN.

Si « Dracy a su créer un cadre de vie plaisant et paisible, il nous appartient de préserver ce patrimoine de l'usure du temps, comme cela a été notamment le cas avec la réfection complète de la toiture de l'église et de la bibliothèque ». Ce dynamisme se retrouve également à la Zone d'Activités « La Tuilerie » tout comme dans la Zone Hospitalière qui poursuit son expansion avec la Clinique Val Dracy.



L'édile dracysien a aussi axé son propos sur le volet sécuritaire, l'un des points majeurs de l'année 2019. Pionnière au sein de l'intercommunalité (depuis 2011), la commune poursuit son implication dans une démarche préventive d'installation de système de vidéo-protection par l'implantation de trois nouvelles caméras (une dans la Zone d'Activités « La Tuilerie » et deux autres ajoutées dans la Zone de Loisirs).

Le dossier du déploiement de la fibre optique, sujet récurrent, a également été évoqué avec le recensement en janvier de 436 logements raccordables sur les 594 que compte la commune. Côté PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal), « Dracy-le-Fort, sensible à la conservation de son identité architecturale en harmonie avec la côte chalonnaise, maintiendra sa vigilance et sa volonté de poursuivre l'implication qui est la sienne depuis 1993 dans les dossiers intercommunaux ».

La solidarité est venue clore cette cérémonie : le bénéfice des actions du C.C.A.S. a permis d'offrir, pour la dixième année consécutive, des produits de puériculture au Relais Bébé des Restos du Cœur de Chalon pour une valeur marchande de 500 €.

L'« au-revoir » de Christian WAGENER



Au cours de cette cérémonie de vœux (imaginée en 1986), le 1^{er} adjoint et ancien maire Christian WAGENER, ne se représentant pas aux prochaines élections municipales, a souhaité remercier la population dracysienne, les élus et les agents de la commune : « J'ai passé 37 ans au service de la commune de mars 1983 à avril 2015 comme Maire et enfin en tant que 1^{er} adjoint depuis cette date. J'ai consacré 33 000 heures à la commune et à l'intercommunalité. Ces 37 années ne me laissent aucun remords, sinon un petit regret d'avoir un peu mis de côté la vie familiale.

Je remercie les 47 personnes qui m'ont fait confiance pour établir six listes aux Municipales et je souhaite autant de plaisir aux prochaines équipes que ce que j'ai vécu durant tout mon engagement. ».

LE JOURNAL DE DRACY PRÉSENTE SON 1^{ER} NUMÉRO DE L'ANNÉE

C'est une très ancienne tradition que le Journal de Dracy perpétue en invitant ses lecteurs à sa réception. Ce moment de convivialité, apprécié par beaucoup de dracysiens, est l'occasion de se retrouver et de se rencontrer ne serait-ce qu'une fois dans l'année.

Ce sont ainsi pratiquement 300 personnes qui ont répondu présent à l'invitation du Président, Marc

GRÉGOIRE et de son équipe. Grâce à leur don, les visiteurs contribuent à la parution de l'ensemble des numéros qui seront distribués en 2020. En remerciements, il leur a été offert un petit cadeau et surtout le verre de l'amitié.

Pour cette nouvelle édition, l'équipe du Journal a mis en lumière deux duos dracysiens :

- **Constance et Louis BONDOUR** : Madame est tapissière et Monsieur est ébéniste. Ils ont tous deux fait l'objet d'un article, paru dans le numéro 168 ;
- **Jo et Yves LUCAS** qui, durant 8 mois, ont quitté Dracy-le-Fort pour un périple de 52 000 kilomètres à moto et visité 36 pays.

Plusieurs élus avaient tenu à prendre part à cette présentation dont le Maire, Olivier GROSJEAN, Marie-Claude PALMACE, Nathalie SCHOUMACHER, Carole NEYRAT...





VAGINET SARL

Plâtrerie - Peinture

Ravalement de façades - Isolation par l'extérieur

71 - Dracy-le-Fort - 03.85.91.42.68

sarl.vaginet@orange.fr

 Facebook



2AGE Atelier d'Aménagement
et de Géomètres-Experts

CONSEILS LAMBERT - HUGON - GUILLEMIN

BORNAGE - DIVISION - LOTISSEMENT - COPROPRIÉTÉ

 03.85.42.45.45
chalon@2age.fr
www.2age.fr

 GÉOMÈTRE-EXPERT
CONSEILLER VALORISER GARANTIR

131 CONVIVES AU REPAS DU C.C.A.S.



Comme tous les ans, c'est un réel plaisir pour les membres du C.C.A.S. de recevoir les aînés de la Commune (9 de plus qu'en 2019) pour le traditionnel repas de début d'année, véritable temps fort dracysien.

Olivier GROSJEAN, Président du C.C.A.S., a prononcé quelques mots pour accueillir les convives avant de remettre aux doyens de la journée un petit cadeau :

- un bouquet de fleurs à Mme Huguette GRAS ;
- une bouteille de vin à M. Maurice VION.

Le repas élaboré par le restaurant « La Garenne » se composait de :

- Apéritif bourguignon et gougères ;
- Crêpes roulées au saumon fumé, bouquet de salade ;
- Paleron de bœuf confit au pinot noir et champignons ;
- Assiette de trois fromages, pain aux noix et confiture de figues ;
- Tarte bourguignonne, coulis de fruits et glace vanille ;
- Café - thé ou infusion.

Ce menu aux notes bourguignonnes s'est évidemment accompagné de vins régionaux : un Rully blanc et un Rully rouge. Cet après-midi convivial s'est terminé agréablement grâce à l'animation orchestrée par Martial BEUGNET.

Le rendez-vous est d'ores et déjà pris pour 2021 !



SOCHALEG

Société Chalonnaise d'Électricité Générale

Six M Energie

Chauffage-Ventil-Clim-Plomberie-Sanitaire

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE...

Créée en 1981, l'association « Les Loisirs » est toujours aussi dynamique à l'image de son Président et de l'équipe qui l'entoure. C'est donc dans cette même énergie qu'une centaine de personnes est venue assister à son Assemblée Générale au cours de laquelle le programme de l'année 2020 a été dévoilé : théâtre comique (remplaçant depuis maintenant dix ans le loto), voyages et randonnées pédestres.

Le bureau reste, quant à lui, inchangé. Il se compose de :

- **Gilbert BOBILLOT**, Président ;
- **Danielle HOUCHOT**, Vice-Présidente ;
- **Jean-Marc CHARLES**, Trésorier ;
- **Michel CHRETIEN**, Secrétaire.



À l'issue de celle-ci, la troupe familiale de théâtre amateur « Les Menteurs » de Châtenoy-le-Royal a interprété plusieurs de ses sketches pour le plus grand plaisir de tous avant les traditionnelles bugnes et le verre de l'amitié.

... ET APRÈS-MIDI THÉÂTRE POUR L'ASSOCIATION LOISIRS



Un bel après-midi rythmé aux sons des rires et de la bonne humeur proposé aux nombreux amateurs de théâtre par l'équipe du Président, Gilbert BOBILLOT.

Le Maire Olivier GROSJEAN, les conseillers municipaux Marie-Claude PALMACE et Dominique HOCQUET avaient assisté à cette représentation.

Vif succès de l'après-midi théâtral proposé par l'Association « Les Loisirs » avec le concours de la troupe « Les Paroukonsors » qui a interprété la pièce intitulée « il court, il court le muret... ». Écrite par Jean-Claude MARTINEAU et Anny LESCALIER, cette comédie en quatre actes évolue entre querelles de voisinage, machiavélisme et complicité féminine autour d'un mur de clôture qui n'est pas droit et qui pousse à l'affrontement depuis plusieurs générations les familles DEROUIN et NOBLET.



GROUPE SOBOTRAM
L'expertise d'un multispécialiste du transport et de la logistique

03.85.97.40.00

www.groupe-sobotram.fr



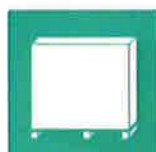
MESSAGERIE



EASYPAL



LOCATION



LOT



INTERNATIONAL



DECHETS INDUSTRIELS



LOGISTIQUE

Sobotram - Soboroute - Perrier - Berthelard - France Express 71 - Dupont Bedu

PLUS DE 180 PERSONNES À « L'APRÈS-MIDI THÉÂTRE » DE L'ASSOCIATION LOISIRS

Le théâtre deviendra-il une nouvelle corde à l'arc de l'Association « Les Loisirs » ? Si on en croit la présence de plus de 180 personnes à la seconde rencontre théâtrale organisée par celle-ci, la réponse serait évidemment positive.

La pièce « Maman y'a Papa qui bouge encore ! », écrite par René BRONEAU, raconte l'histoire de Félix, un ancien et riche danseur étoile (interprété par Adrien HARDY, champion olympique d'aviron en 2004 à Athènes) qui avait abandonné sa femme et sa fille. Mais l'âge avançant, il décide de les retrouver et de se faire pardonner. Ne l'entendant pas du tout de cette oreille-là, elles n'ont qu'une seule et unique idée en tête : son héritage ! De bons acteurs, des situations comiques déclenchant des fous rires... Tout était réuni pour passer un bon dimanche après-midi ! Parmi les spectateurs, de nombreux élus étaient présents dont le Maire, Olivier GROSJEAN, Marie-Claude PALMACE et Dominique HOCQUET.



TAILLE ANNUELLE DES TILLEULS PLACE DE LA MAIRIE



Plantés en 1826 sur ce qu'on appelait à l'époque « l'esplanade » devenue ensuite « La Place de la Mairie », les 45 tilleuls ont traversé les âges pour devenir une des particularités dracysiennes.

Entretenus chaque année pour qu'ils gardent leur forme dite « en marquise », ce patrimoine végétal avait fait l'objet en 1986 d'un plan de sauvegarde qui s'était déroulé sur 9 ans pour un coût total de **129 800 Francs**. Afin de le préserver et de le faire perdurer encore des décennies, la commune mandate tous les ans une entreprise pour tailler les arbres, soit une dépense de près de 8 000 €.

TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE

Dracysiens (particuliers) week-end : 360 € (1^{ère} location)
Dracysiens (particuliers) week-end : 710 € (2^{ème} location dans l'année)
Dracysiens (particuliers) jour semaine : 200 €
Extérieurs (particuliers) week-end : 710 €
Extérieurs (particuliers) jour semaine : 380 €
Vente commerciale par jour semaine : 320 €+ nettoyage
Commerçant dracysien par jour semaine : 160 €+ nettoyage
Option WI-FI possible : 10 €

Jour de l'An (veille et lendemain compris) : 2 000 €+ caution de 5 000 €
Une caution de 2 000 € ainsi qu'une attestation de responsabilité civile spécifique pour la période de location sont exigées pour chaque location.

La salle est louée sans vaisselle.



Capacité d'accueil : 220 personnes

LA RUE DE L'ÉGLISE EN TRAVAUX...

La Rue de l'Église (l'un des principaux axes de circulation empruntés par les automobilistes) s'est fortement détériorée au fil des années au point qu'il était devenu urgent d'entreprendre des travaux de réfection.

La société à laquelle le marché avait été attribué en 2006 avait proposé à la commune un procédé innovant : **un enrobé de couleur claire avec des éclats de miroirs**. Une première en Saône-et-Loire qui avait d'ailleurs valu à Dracy-le-Fort d'être précurseur dans l'utilisation de cette technique et d'attirer bon nombre d'élus du département et des environs, curieux de voir sur place ce que rendait ce nouvel enrobé. Satisfaits

semble-t-il de leur visite dracysienne, les élus dijonnais ont décidé de recourir à ce revêtement pour le parking du Zénith de Dijon.

Votés en février 2020, les travaux ont été confiés après mise en concurrence à l'entreprise EIFFAGE ROUTES, qui les ont réalisés pendant la période de confinement.



LE PARVIS DE L'ÉGLISE

Les abords de l'Église avaient eux aussi besoin d'une petite réfection. À chaque orage, le ruissellement de la pluie emportait avec lui les gravillons et obstruait les grilles d'eaux pluviales. Afin de pouvoir remédier à cela, il a été décidé qu'un enrobé clair soit posé, marquant par conséquent la dernière phase des travaux entrepris autour de notre église.



RALENTISSEURS



♦ Rue du Prémoy / Rue du Bourg

Dans le cadre du programme de voirie 2020, le ralentisseur se trouvant entre la Rue du Prémoy et la Rue du Bourg a été inscrit au budget. Après une journée de travaux réalisés par l'entreprise EIFFAGE, il est à présent comme neuf !

♦ Impasse Paul Frédéric de Cardon

L'Impasse Paul Frédéric de Cardon n'a pas, elle non plus, été épargnée par l'usure du temps. De larges fissures présentes dans l'enrobé réalisé il y a plusieurs années, imposaient une intervention au droit du ralentisseur. C'est à présent chose faite !

Souhaitons que ces travaux d'aménagement, améliorant la qualité de la chaussée, n'incitent pas certains usagers à rouler plus vite !

AMÉNAGEMENTS AUX « VIGNES D'OR »

♦ CRÉATION D'UN ABRI

En octobre 2019, une certaine agitation avait été constatée à l'entrée du lotissement « Les Vignes d'Or ». En effet, l'entreprise RAGEOT avait été mandatée pour concevoir et réaliser la première partie d'un auvent qui surmontera un pressoir, acquis par la commune depuis plusieurs mois. Malgré la période de confinement et l'arrêt des activités économiques, les travaux ont repris et se sont finalisés en mai. Il ne restait donc plus qu'à sceller cet ancien matériel agricole sous ce nouvel abri, à côté des ceps de vignes ! Ce lotissement n'a donc jamais aussi bien porté son nom !



Avec celui des Vignes d'Or, ce sont donc 3 pressoirs qui sont répartis sur le territoire communal : un Rue du Pressoir (évidemment) et un Rue de Givry en face de la Salle Polyvalente. Rien de surprenant nous direz-vous, Dracy-le-Fort est l'une des portes d'entrée de la Côte Chalonnaise.

♦ RÉHABILITATION DE L'ENSEMBLE DES TROTTOIRS



Avec l'usure du temps, les 1 450 mètres linéaires de trottoirs du lotissement avaient sérieusement besoin de travaux de réhabilitation. Après un appel à la concurrence, c'est la société EIFFAGE ROUTES qui a obtenu le marché.

Au programme, il est donc prévu :

- Une remise à hauteur des bouches à clé et des différents regards (eaux pluviales, France Télécom...) ;
- Le remplacement des bordures abîmées ;
- La pose d'un enrobé qui sera ensuite revêtu d'une résine de couleur sur l'ensemble du domaine public.

La chaussée fera, quant à elle, l'objet de travaux de réfection complète sur le prochain budget.



Restauration Collective

ZA du Bois Bernoux - 71290 CUISERY

Tél. : 03 85 40 09 51 - Fax : 03 85 40 09 63
info@bourgogne-repas.fr
www.bourgogne-repas.fr

NATIONALE INCENDIE

CERTIFIÉE APSAD - NF SERVICE N° 371/04/04-285

extincteurs

- Vente
- Entretien
- Recharges toutes marques
- Détection Extinction - RIA
- Signalisation - Plan d'évacuation
- Formation du personnel
- Conformité N4

ZA - BP 1 - 71590 GERGY
FAX : 03 85 93 63 58
E-Mail : nationaleincendie@wanadoo.fr

03 85 48 86 28

... Mai 2020

ENTRETIEN DES CHAUSSÉES COMMUNALES



L'entretien des voies de circulation est un point qui ne doit pas être négligé.

À Dracy-le-Fort comme ailleurs, la qualité des infrastructures routières est mise à rudes épreuves. Sous l'effet du trafic et des conditions climatiques, des lézards apparaissent progressivement sur les routes.

Avec l'infiltration de l'eau dans la structure de l'enrobé et les variations de températures (gel et fortes chaleurs), ces fissures deviennent plus importantes et fragilisent l'ensemble.

Si aucune mesure n'est prise, la chaussée peut se dégrader très rapidement et nécessiter une réfection complète.

Avant de recourir à ces travaux, une solution préventive existe : le pontage. Cette opération consiste à combler les fissures par l'application d'un mastic bitumeux coulé à chaud. Efficace pendant environ 5 ans, l'étanchéité de la chaussée est ainsi préservée et la durée de vie du revêtement s'en trouve prolongée.

Environ un tiers du réseau routier dracysien fait l'objet chaque année de travaux de pontage.



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

tél. 03 85 44 31 23 – fax 03 85 44 46 41

e-mail : dracy.le.fort@wanadoo.fr

site officiel : www.mairie-dracy-le-fort.fr

ACCUEIL DU PUBLIC :

DU LUNDI AU VENDREDI de 13 h 30 à 17 h 30

LE SAMEDI de 9 h 00 à 12 h 00

ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE :

DU LUNDI AU VENDREDI de 9 h 00 à 12 h 00

de 13 h 30 à 17 h 30

LE SAMEDI de 9 h 00 à 12 h 00

RENCONTRE AVEC LES ÉLUS SUR RENDEZ-VOUS

Le Maire : Olivier GROSJEAN
Le 1^{er} adjoint : Carole NEYRAT
Le 2^{ème} adjoint : Georges PAUCHARD
Le 3^{ème} adjoint : Dominique PETITJEAN
Le 4^{ème} adjoint : Martial BEUGNET



LA POSTE

L'AGENCE POSTALE COMMUNALE EST OUVERTE
LE LUNDI, MARDI, JEUDI ET VENDREDI DE 8 h 15 à 11 h 45 - tél. : 03 85 44 32 00

... Mai 2020

UNE COMMÉMORATION BIEN PARTICULIÈRE...



Ce 75^{ème} anniversaire de la victoire du 8 mai 1945 aura été bien particulier : sans assistance, sans la lecture de lettres de combattants par les enfants, sans « La Marseillaise » chantée mais pas sans le respect et la solennité du devoir de mémoire...

Confinement oblige, aucun rassemblement de plus de 10 personnes n'était autorisé par les services de l'État. Cette commémoration n'ayant pas fait exception, seule une cérémonie en comité très restreint a néanmoins pu se tenir en présence d'Olivier GROSJEAN (Maire), Christian WAGENER (1^{er} Adjoint), Carole NEYRAT (2^{ème} Adjointe) et Martial BEUGNET (3^{ème} Adjoint).

Après le dépôt d'une gerbe commémorative au pied du Monument aux Morts, une minute de silence a été observée en souvenir de ceux qui ont sacrifié leur vie au prix de la liberté, de notre liberté.

RÉFECTION DES TROTTOIRS « DES HAUTS DE DRACY »

Après ceux du lotissement « Les Vignes d'Or », c'est au tour des trottoirs du quartier « Les Hauts de Dracy » de faire l'objet d'une réfection (décapage, remise à niveau des différentes grilles et des regards, remplacement et/ou reprise de bordures abîmées).

Une résine claire a ensuite été appliquée sur les 2 250 mètres linéaires de trottoirs. La partie roulante de la chaussée sera, quant à elle, revêtue d'un nouvel enrobé à l'horizon 2021 voire 2022.



JEUDI 14 MAI : RETOUR SUR LES BANCS DE L'ÉCOLE...

Avec la deuxième phase du déconfinement annoncée par le Gouvernement, les écoles ont rouvert leurs portes à partir du 11 mai. Après un sondage réalisé par Madame MÈRE, Directrice, auprès des 64 familles dracysiennes, il s'est avéré que la majorité des parents a souhaité une reprise des cours. Au vu du contexte et des prescriptions du protocole sanitaire, plusieurs rencontres et échanges entre le corps enseignants et le Maire, Olivier GROSJEAN ont été nécessaires pour préparer la rentrée en toute sécurité des enfants, des enseignants et aussi des personnels communaux.

Le 14 mai, ce sont donc 7 élèves de CP, 11 CM2 et 7 enfants de personnels prioritaires qui ont retrouvé le chemin de l'école et du service périscolaire (garderies et cantine) dans le respect des gestes « barrières ».

Le C.C.A.S. vous propose pour vos réceptions :

1 Table avec 2 bancs

ou

1 Table avec 8 chaises

Pour tous renseignements, s'adresser au secrétariat de Mairie.

Forfait : 5 € par ensemble

... Mai 2020 : L'installation du



Maire
Président du C.C.A.S.
Olivier GROSJEAN



1^{ère} Adjointe
Carole NEYRAT
Pilote des commissions Affaires Financières et Communication
Commission Culture / Vie Associative



2^{ème} Adjoint
Georges PAUCHARD
Co-Pilote de la commission Environnement / Bâtiments / Voiries
Titulaire de la Commission d'Appel d'Offres



Conseillère Municipale
Marie-Claude PALMACE
Commissions Culture / Vie Associative et Jeunesse / Affaires Scolaires - Périscolaires
Membre du C.C.A.S.
Suppléante de la Commission d'Appel d'Offres



Conseiller Municipal
Florian PARDON
Commissions Environnement / Bâtiments / Voiries et Jeunesse / Affaires Scolaires - Périscolaires



Conseillère Municipale
Danièle GODEY
Commissions Jeunesse / Affaires Scolaires - Périscolaires et Communication
Membre du C.C.A.S.
Suppléante de la Commission d'Appel d'Offres



Conseiller Municipal
Nicolas DUHAMEL
Commissions Affaires Financières et Jeunesse / Affaires Scolaires - Périscolaires
Titulaire de la Commission d'Appel d'Offres



Conseillère Municipale
Nathalie BLACHON
Commission Affaires Financières

nouveau Conseil Municipal



3^{ème} Adjointe
Dominique PETITJEAN
Pilote de la commission Culture / Vie Associative et Jeunesse / Affaires Scolaires - Périscolaires
Commission communication
Vice-Présidente du C.C.A.S.



4^{ème} Adjoint
Martial BEUGNET
Co-Pilote de la commission Environnement / Bâtiments / Voiries
Commission communication
Titulaire de la Commission d'Appel d'Offres
Membre du C.C.A.S.



Conseiller Municipal
Jean-Bernard TUFÉY
Commission Affaires Financières
Membre du C.C.A.S.
Suppléant de la Commission d'Appel d'Offres



Conseillère Municipale
Nathalie SCHOUMACHER
Commissions Affaires Financières et Environnement / Bâtiments / Voiries
Membre du C.C.A.S.



Conseiller Municipal
Denis VIGIER
Commissions Environnement / Bâtiments / Voiries et Culture / Vie Associative



Conseillère Municipale
Mireille MENAND
Commissions Affaires Financières et Culture / Vie Associative
Membre du C.C.A.S.



Conseiller Municipal
Thibaut COLIN
Commission Environnement / Bâtiments / Voiries

LE 22 JUIN 2020, RETOUR À L'ÉCOLE POUR TOUS



Éclats de rires et retrouvailles étaient au rendez-vous de la rentrée du 22 juin. C'est avec le sourire que tous les élèves ont rejoint la cour de l'école, les copains mais aussi les enseignants pour retrouver un semblant de retour à la « normale ».

L'Espace Périscolaire a également pu rouvrir ses portes sur les créneaux horaires habituels : 6 enfants ont été accueillis à la garderie du matin, 25 jeunes dracysiens ont fréquenté le restaurant scolaire et 9 ont terminé la journée à la garderie du soir.

LE C.C.A.S. ACCOMPAGNE LES FUTURS COLLÉGIENS

Pour la neuvième année consécutive, le C.C.A.S. offre aux 14 élèves de CM2 intégrant le collège à la prochaine rentrée scolaire un dictionnaire français/anglais ainsi qu'une calculatrice scientifique avec pour cette édition une situation inédite : les calculatrices et les dictionnaires n'ont pas pu être remis en même temps du fait d'un retard de livraison.



Le vendredi 26 juin, les jeunes dracysiens ont reçu des mains du Président Olivier GROSJEAN une calculatrice scientifique sur le parvis de la Mairie. Sécurité certes mais pas sans convivialité, un rafraîchissement avait été offert aux grands comme aux plus jeunes.

Étaient présents par ce beau vendredi ensoleillé Mmes Dominique PETITJEAN, Marie-Claude PALMACE, Mireille MENAND et Danièle GODEY sous le regard bienveillant de Mme Marylène MÈRE (Directrice de l'école) et Mme Francine MATTHYS (professeur des écoles).



Le vendredi 3 juillet : Arrivés sur le fil, c'est au tour des dictionnaires d'être enfin remis aux CM2, par Dominique PETITJEAN, Vice-Présidente du C.C.A.S.. Ils sont à présent parés pour envisager une nouvelle année scolaire.

Bonne rentrée aux futurs collégiens !

- | | |
|-----------------------|------------------------|
| ◆ ABOUQ Karam | ◆ MASUYER-BODOT Célian |
| ◆ ALBERT Arthur | ◆ MEUROU Lucille |
| ◆ COTE Daphné | ◆ MICHARD Corentin |
| ◆ GASTALDO Cloé | ◆ MONNERET Pierre |
| ◆ GIULIANI Lou | ◆ REYNAUD Joachim |
| ◆ KIRCHE Léonie | ◆ REZGALLAH Marwan |
| ◆ MASUYER-BODOT Ambre | ◆ ROS Noa |



UN NOUVEAU C.C.A.S. S'INSTALLE...

Mardi 30 juin s'est tenue la première réunion du C.C.A.S. sous la présidence d'Olivier GROSJEAN, Maire et Président. Au cours de cette séance le nouveau Conseil d'Administration a été installé, et il a été procédé à l'élection du Vice-Président. À l'issue de celle-ci, Dominique PETITJEAN a été élue par 14 voix sur 15. Ainsi aux 7 membres élus (Mmes Dominique PETITJEAN, Marie-Claude PALMACE, Nathalie SCHOUMACHER, Mireille MENAND, Danièle GODEY et MM. Martial BEUGNET et Jean-Bernard TUETÉY, voir pages 20 et 21) s'ajoutent les 7 membres extérieurs suivants :



Michel BERNARD



Josiane CARMINATI-LUCAS
Membre actif
de la Croix Blanche



Marie-Noëlle HOCQUET
Membre associatif extérieur
à la commune



Annie LEGRAND
Administrateur
de mutuelle



Céline MICHARD
Agent d'un service
d'insertion



Christian WAGENER
Délégué familial auprès
de l'U.D.A.F.



Jean-Claude WURTZ
Membre associatif local

L'action sociale, une histoire française...

Les CCAS découlent aujourd'hui d'un long processus d'organisation de l'aide sociale en France.

Avant la Révolution Française, l'église catholique prenait seule en charge toutes les actions en faveur des pauvres. Avec la Déclaration des Droits de l'Homme, le principe de l'assistance apparaît comme « un devoir de l'état et un droit pour le citoyen ». Ainsi, en 1796, les bureaux de bienfaisance ont été créés et se sont progressivement étendus à l'ensemble du territoire.

Ces établissements ont évolué progressivement en bureaux d'aide sociale jusqu'en 1986, date de la loi de décentralisation où l'État a transféré une partie de cette compétence aux régions, et communes.

Les centres communaux sont davantage conçus pour veiller à la bonne accessibilité des aides sociales en général et pour prendre des initiatives au niveau local afin de lutter contre l'exclusion et soutenir les populations les plus fragiles.

LE C.C.A.S.

accompagne les dracysiens par différents dispositifs :

- aides centre de loisirs, carte « Avantages Jeunes » ;
- aide financière pour le maintien à domicile des aînés ;
- aide alimentaire d'urgence ;
- aide exceptionnelle, examinée au cas par cas...

et anime le village en organisant le repas des aînés, l'arbre de Noël, le Vide Greniers, la Bourse aux Jouets et Matériels de Puériculture, les « Terrasses de Dracy »...

HOMMAGE AUX FUSILLÉS D'AOÛT 1944

D'ABORD ROUTE D'AUTUN...



C'est sous un temps automnal et plus frais qu'à l'accoutumée pour un mois d'août que la Municipalité dracysienne s'est rassemblée devant la stèle commémorative de la Route d'Autun pour rendre hommage à MM. CUZIN, DAKOWSKI et BOUSSIGNON, victimes du nazisme.

En comité très restreint du fait de la situation sanitaire, un seul porte-drapeau des Associations des Anciens Combattants, les élus des communes de Mellecey,

Mercurey, Saint-Martin-sous-Montaigu ainsi que Sébastien MARTIN, 1^{er} Vice-Président du Conseil Départemental et Président du Grand Chalon se sont joints, comme chaque année, à cette commémoration communale. Après le dépôt d'une composition florale au pied du monument, un moment de recueillement a été observé en souvenir des trois fusillés.

... PUIS AU MONUMENT DE MARLOUX

L'ensemble des participants s'est ensuite rendu au Monument de Marloux pour la cérémonie principale regroupant les communes de Chalon-sur-Saône, Châtenoy-le-Royal, Dracy-le-Fort, Mellecey, Mercurey et Saint-Martin-sous-Montaigu.



Depuis maintenant sept décennies, chaque dernier dimanche d'août est synonyme de souvenir et d'hommage aux fusillés d'août 1944, sacrifiés lâchement par l'occupant nazi dans les toutes dernières semaines qui ont précédé la Libération. Leurs noms gravés dans la pierre nous rappellent le lourd tribut payé par nos aînés au nom de la liberté et surtout à quel point elle est fragile.

Cette année encore, la tradition a été respectée avec l'organisation d'un grand rassemblement final en présence de plusieurs parlementaires comme les sénateurs Marie MERCIER, Jean-Paul ÉMORINE et Jérôme DURAIN, ainsi que les députés Rémy REBEYROTTE et Raphaël GAUVAIN aux côtés des autorités civiles et militaires. La délégation de Dracy-le-Fort était, quant à elle, composée d'Olivier GROSJEAN Maire, de Dominique PETITJEAN Adjointe, ainsi que de Marie-Claude PALMACE, Danièle GODEY, Nathalie BLACHON, Denis VIGIER et de Thibaut COLIN, Conseillers Municipaux.

Après le message commun lu par Gilles PLATRET, Maire de Chalon-sur-Saône et le dépôt des gerbes commémoratives, une minute de silence a été observée en mémoire des victimes. Le chant des partisans a été écouté puis l'hymne national a été repris par l'assistance. Les porte-drapeaux, placés de part et d'autre du monument, ont ensuite été salués par les différentes autorités présentes.



L'HEURE DE LA RENTRÉE SCOLAIRE A SONNÉ POUR LES 90 ÉLÈVES DRACYSIENS

Le mardi 1^{er} septembre, enfants et professeurs des écoles étaient tous impatients de se retrouver pour une toute nouvelle année scolaire. La COVID 19 et sa propagation n'ayant hélas pas pris de vacances estivales, un nouveau protocole a été mis en place pour que cette rentrée puisse se dérouler dans les meilleures conditions possibles.

Les 90 élèves ont alors pu être accueillis dans des locaux qui ont été rénovés durant l'été avec la réfection des peintures du périscolaire, l'installation de la climatisation dans les 4 classes ou encore le changement de mobilier scolaire.



Le retour des enfants au Groupe Scolaire marque aussi la reprise des activités de l'espace périscolaire. L'équipe au complet (Laura BRUN, Jordan GUYENNOT, Carine JACROT, Valérie MENAND et Fanny POULAIN) était également enthousiaste de retrouver les jeunes dracysiens. Pour ce 1^{er} jour, 33 enfants ont fréquenté le restaurant scolaire et 17 se sont rendus à la garderie du soir.

Le Maire Olivier GROSJEAN étant excusé, plusieurs élus avaient tenu à être présents (Carole NEYRAT, Dominique PETITJEAN, Marie-Claude PALMACE, Danièle GODEY, Nicolas DUHAMEL et Florian PARDON) pour leur souhaiter à tous une belle rentrée scolaire 2020/2021.

Les tarifs des services périscolaires

Garderie du matin (ouverture à 7h30) :
prix forfaitaire : 1,81 €

Garderie du soir (de 16h30 à 18h30) :
prix forfaitaire : 2,30 €

Repas de midi (y compris garderie) :
prix : 5,00 €

Bilan financier 2019/2020

Dépenses : 63 973,42 €
Recettes : 33 990,42 €
Déficit : 29 983,00 €

LES EFFECTIFS

Classe 1 : 22 élèves
(petite et moyenne section)

Mme LE BRAS

Classe 2 : 29 élèves
(grande section et CP)

Mme MÈRE

Classe 3 : 23 élèves
(CE1 et CE2)

M. GUYOT

Classe 4 : 16 élèves
(CM1 et CM2)

Mme MATTHYS



27 route de Louhans
71270 PIERRE-DE-BRESSE

Tél. 03 85 76 21 48
imprimerie.guinard@wanadoo.fr

CHRISTIAN WAGENER NOMMÉ MAIRE HONORAIRE

C'est au cours d'une cérémonie émouvante et empreinte de solennité en présence de parlementaires et de nombreux élus des villages avoisinants que Christian WAGENER s'est vu décerner, le 4 septembre, le titre honorifique de Maire Honoraire de Dracy-le-Fort.

Cette démarche singulière, comme l'a déclaré Olivier GROSJEAN, Maire, s'inscrit « dans la volonté d'exprimer la reconnaissance de la Nation à l'égard d'hommes et de femmes qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes et qui ont servi leurs concitoyens dans un esprit de civisme et de fraternité. L'implication qui a été la vôtre pour notre village ne fait plus aucun doute ! 37 ans de mandats communaux dont 32 ans en tant qu'édile, ce sont autant de rencontres, de projets, d'échanges mais aussi de souvenirs ».

Christian WAGENER arrivé sur les terres dracyennes dans les années 70 en tant que directeur de centre aéré local, est devenu maire de la commune de 1983 à 2015, puis premier adjoint jusqu'en 2020.



Christian WAGENER reçoit des mains du Sous-Préfet Jean-Jacques BOYER, le diplôme de Maire Honoraire

Puis ce fut au tour de Christian WAGENER de prendre la parole pour remercier tous ceux qui ont pris part à ses trois décennies de mandats communaux. Il a d'ailleurs confié à cette occasion que « si, en 37 ans on emmagasine des souvenirs, j'ai décidé de ne conserver que les bons ».

En parallèle, le sénateur Jean-Paul Emorine lui a remis la médaille du Sénat.

Les personnalités présentes :

Jean-Jacques BOYER, Sous-Préfet
Marie MERCIER et Jean Paul EMORINE, Sénateurs
Rémy REBEYROTTE et Raphaël GAUVAIN, Députés
Sébastien MARTIN, Président du Grand Chalon
Marie-Claude JARROT, Maire et Présidente de l'Association des Maires de Saône-et-Loire
Vincent BERGERET, Christophe HANNECART, Sébastien RAGOT et Eric MICHOUX (Maires)
Les représentants de la Gendarmerie Nationale et des Pompiers



« Il faut d'abord savoir ce que l'on veut, il faut ensuite avoir le courage de le dire, puis il faut l'énergie de le faire ».

Olivier GROSJEAN, citant Georges CLEMENCEAU

« Être Maire, c'est aussi et surtout avoir de l'ambition pour son territoire, le voir se développer, s'embellir mais sans pour autant renier son caractère, son histoire ou son patrimoine. Il en a fallu de l'énergie pour mener à bien, avec l'ensemble des équipes qui vous ont accompagné au fil des mandats, tous ces ouvrages novateurs et structurants qui ont transformé Dracy-le-Fort pour devenir le village que nous connaissons aujourd'hui et que nous apprécions ».

32 ans de projets en quelques dates :

- 1987 : Construction d'une salle de motricité à l'École et création de la Bibliothèque ;
- 1992 : Construction de la Salle Polyvalente ;
- 1996 : Construction de l'Espace Périscolaire ;
- 2005 : Mise en service de la Zone de Loisirs ;
- 2007 : Construction du Complexe Tennis ;
- 2008 : Construction d'une 5^{ème} classe à l'École et réhabilitation de la Mairie.

Remise de l'écharpe tricolore de Maire Honoraire

Bien que commandée pour la cérémonie de septembre pour accompagner la remise du diplôme, l'écharpe tricolore de Maire Honoraire est arrivée avec un peu de retard... mi octobre !

C'est donc dans la salle du Conseil Municipal qu'Olivier GROSJEAN a pu la remettre à Christian WAGENER, le 3 novembre 2020.



NOTRE COMMUNE PARTICIPE À « OCTOBRE ROSE »



L'opération nationale « Octobre Rose » se reconduit d'année en année. Au cours de ce mois-ci, les communes rivalisent d'initiatives et d'idées pour sensibiliser à la cause du cancer du sein et de son dépistage (forums, cours de zumba, marches nocturnes, expositions, décorations...).

Dracy-le-Fort s'est donc naturellement associée à cette mobilisation en habillant de rose la façade de la Mairie, tous les soirs du mois d'octobre en signe de soutien à cette grande cause.

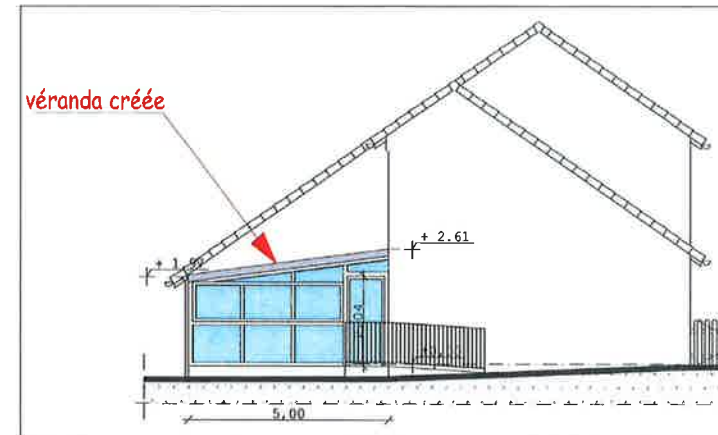
Depuis 2018, une marche est également organisée entre notre commune et celle de Givry. Pour l'édition 2020 le parcours, accessible à tous et d'environ 8 kilomètres, avait été profondément modifié sans pour autant oublier le temps de convivialité qui devait se tenir à la Salle Polyvalente, en présence de l'association « Toujours Femme ». Tous les ingrédients étaient donc réunis pour que le 24 octobre après-midi, cette manifestation puisse avoir lieu. Mais c'était sans compter sur la dégradation de la situation sanitaire en Saône-et-Loire et la reprise active de la propagation du virus COVID-19. Les rassemblements sur la voie publique de plus de 6 personnes étant devenus interdits, il a fallu se résoudre à annuler cette action. Néanmoins, une subvention exceptionnelle de 100 € a été accordée par le C.C.A.S. pour les accompagner dans leurs actions.

LA MICROCRÈCHE ET SON EXTENSION...

Le logement de fonction du groupe scolaire est occupé par la crèche "À P'tits Pas" depuis déjà 10 ans. Ce logement n'étant pas très spacieux, le nombre d'enfants accueillis était limité à 9, conformément aux règles fixées par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et Protection Maternelle Infantile (PMI).

Les propriétaires de la crèche souhaitant, en bons gestionnaires, développer leur activité (accueillir plus d'enfants), avaient demandé au Maire l'autorisation de faire quelques modifications dans le logement et de construire une véranda pour augmenter la surface d'accueil.

Le bâtiment étant propriété de la commune, les travaux d'agrandissement ne pouvaient être financés que par le budget d'investissement communal.



Conscient que cette activité est positive pour l'attractivité de Dracy, le Conseil Municipal a validé le projet à l'unanimité. Les travaux d'agrandissement et de remise aux normes (installation électrique) ont donc été intégrés au budget d'investissement 2020 de la commune (90 000 €). Quant aux travaux de rénovation et de modifications intérieures, ils ont été financés par les locataires du logement.

La crèche rénovée et agrandie rouvrira ses portes en janvier 2021.

UNE BORNE DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES, INSTALLÉE À DRACY-LE-FORT

Une Borne de Recharge pour Véhicules Électriques (BRVE) vient d'être installée dans la commune. Implantée sur le parking public situé entre le Centre Orthopédique et le lotissement « Le Bouché », elle est à présent opérationnelle.

Pouvant servir aux dracysiens bien sûr, elle trouvera aussi son utilité pour les visiteurs du Pôle Santé qui pourront recharger leur véhicule électrique lors d'une visite de personne hospitalisée ou d'une consultation. Cette borne de 36 KVa permet de recharger simultanément deux véhicules.

À noter que l'utilisation de cette borne est **gratuite** pour les usagers jusqu'à fin décembre 2020. Il reviendra ensuite à la charge de la commune de régler l'abonnement à EDF. Les consommations en électricité lui seront remboursées par le SYndicat Départemental d'Énergie de Saône-et-Loire (SYDESL).



Pour l'utilisateur, trois modes de paiement sont possibles :

- par Carte Bancaire sans contact (le débit sera de 0 € jusqu'à fin 2020) ;
- par carte d'abonnement (à commander sur le site : <http://www.sydesl.orios-infos.com>) ;
- par lecture du QR Code situé sur la borne (il suffira juste de suivre les instructions sur son smartphone).

Cet équipement a été inauguré le mardi 6 octobre en présence de :

- Jean SAINSON, Président Départemental du SYDESL ;
- Olivier GROSJEAN, Maire de Dracy-le-Fort ;
- Honorine KELLER, Technicienne Transition Énergétique ;
- Martial BEUGNET, Adjoint au Maire et Délégué Titulaire au SYDESL ;
- Denis VIGIER, Conseiller Municipal et Délégué Titulaire au SYDESL.



EIFFAGE
ROUTE

- Travaux routiers, publics et particuliers
- Aménagement accès villas
- Équipement collectifs, terrassement, assainissement
- Emulsion de bitume, matériaux enrobés

Parc d'Activités
La Tuilerie
71640 DRACY-LE-FORT

☎ 03 85 98 94 94

📠 03 85 98 94 98

ENGazonnement DU CIMETIÈRE

Dans le cadre de la loi « Zéro Phyto » interdisant l'usage des pesticides dans les espaces verts publics, la commune vient de réaliser l'engazonnement du cimetière communal.

La solution alternative d'hydromulching, technique d'ensemencement qui associe des espèces résistantes aux sols pauvres à un substrat de fibres végétales, a été choisie afin d'engazonner les allées piétonnes du cimetière. L'opération d'un coût de 2 200 € T.T.C. a été réalisée par les services techniques, après une démonstration et une formation par une entreprise spécialisée.

L'intérêt est double pour cette opération : écologique car elle favorise la biodiversité, mais aussi esthétique avec un reverdissement des zones gravillonnées.

Inscrit dans la démarche de ne plus recourir aux produits phytosanitaires, Dracy-le-Fort avait alors acté au budget 2020 l'achat d'un désherbeur à gaz portatif (coût 800 € T.T.C.) qui venait lui-même compléter l'acquisition d'un porte-outils multiple (2019, coût 8 000 € T.T.C.), équipé pour démailler les zones enherbées sans traitement chimique.



RAVALEMENT DE FAÇADES DE LA SALLE POLYVALENTE



Maintenir le patrimoine communal en bon état fonctionnel et esthétique est un point récurrent des investissements annuels.

La salle polyvalente, qui est très sollicitée par les associations et fréquentée par les dracysiens et les visiteurs de la commune lors de nos manifestations, méritait une rénovation extérieure complète.

Le ravalement des façades, confié à l'entreprise PINTO de Digoin après mise en concurrence, a démarré fin d'octobre pour se terminer fin décembre.

TRAVAUX ENGAGÉS DANS LA RUE DE LA MONTAGNE

Dans la logique de programmation et de rationalisation des travaux menés par le Syndicat Mixte des Eaux Sud-Ouest Chalon sur le domaine communal, une intervention de renouvellement du réseau d'eau potable a été programmée dans la Rue de la Montagne à partir du 22 octobre, et ce, pour un mois.

Il reviendra ensuite au SYDESL de réaliser au 1^{er} trimestre 2021, l'enfouissement des réseaux aériens dans ce secteur, Dracy-le-Fort poursuivant activement cette démarche depuis plusieurs années à présent.

Une fois ces deux chantiers achevés, la Commune procédera à la réfection définitive de la voirie et des trottoirs en 2021.



RENCONTRE AVEC LES ASSOCIATIONS DRACYSIENNES

Cette année encore, la traditionnelle réunion des associations dracysiennes s'est tenue mais dans une configuration légèrement différente des précédentes éditions.

Afin de respecter les règles de distanciation sociale imposée par la pandémie, les présidents (ou leurs représentants) ont été conviés le 6 novembre par la Municipalité représentée par Olivier GROSJEAN, Maire, Carole NEYRAT et Dominique PETITJEAN, Adjointes à la Salle Polyvalente André JARROT.



Chacun ayant pu dresser un bilan mitigé et difficile de 2020, tous ont adressé leurs remerciements pour les différents locaux municipaux mis à leur disposition, l'attribution des subventions et pour le versement par le Grand Chalon du Fonds d'Agglomération pour l'Aide à la Promotion des Activités Sportives (F.A.A.P.A.S.) pour six d'entre elles (Tennis Club, Galop de la Tuilerie, Gymnastique Volontaire, Pétanque Dracysienne, Yoga pour Tous et pour la section Tai-Chi-Chuan du Bourgogne Bonsaï Club).

La crise sanitaire ayant profondément perturbé le bon fonctionnement des associations (manifestations, réunions et activités annulées), toutes espèrent pouvoir reprendre le plus normalement possible leurs actions. Certaines d'entre elles projettent d'ores et déjà de reporter en 2021 les événements qui n'ont pas pu se tenir en 2020. Devant ce contexte inédit, la Municipalité leur a alors assuré de son soutien dans cette période difficile.

Une pensée et des remerciements sincères sont adressés à tous les bénévoles qui œuvrent quotidiennement au dynamisme et au rayonnement de Dracy-le-Fort.

BOURGOGNE BONSAÏ CLUB (Salle des Associations)

dernier vendredi de chaque mois
à partir de 20h00 (sauf juillet et août)

BLANC COULEUR (Salle des Associations)

vendredi à partir de 14h00

GALOP DE LA TUILERIE

GYMNASTIQUE (Salle Polyvalente)

mercredi de 10h30 à 11h30 : gym douce
mercredi de 18h30 à 19h30 : gym tonique
jeudi de 19h00 à 20h00 : gym tonique

BONHEUR D'ÊTRE (Salle Polyvalente)

lundi de 16h45 à 18h00

SOCIÉTÉ DE CHASSE

ASSOCIATION LOCALE DES ANCIENS COMBATTANTS PRISONNIERS DE GUERRE

ZEN PATCH (Salle des Associations)

mardi à partir de 9h30

TENNIS CLUB

YOGA POUR TOUS

lundi de 18h30 à 20h (Salle des Associations)
jeudi de 9h15 à 10h45 (Salle Polyvalente)

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

PÉTANQUE DRACYSIENNE (Salle des Associations)

mardi et vendredi à partir de 15h30 (d'avril à octobre)

ASSOCIATION LOISIRS

BIBLIOTHÈQUE (18, Rue de l'Eglise)

03 85 44 51 74

mercredi de 16h30 à 19h00

vendredi de 16h30 à 19h00

(et que le vendredi en juillet)

JOURNAL DE DRACY

CRAZY PATCH (Salle des Associations)

jeudi de 9h30 à 16h30

TAÏ-CHI-CHUAN (Salle Polyvalente)

lundi de 18h30 à 20h00

LES AMIS DE DRACY

A
S
S
O
C
I
A
T
I
O
N
S

LE PLAFOND DE LA BIBLIOTHÈQUE RÉNOVÉ

Conformément au plan d'investissement 2020 pour l'entretien et la rénovation des bâtiments communaux, le chantier concernant la bibliothèque a été réalisé fin octobre.

Il s'agissait, pour l'entreprise VAGINET de Dracy-le-Fort, de remplacer le faux plafond de la salle de lecture qui montrait quelques signes de fatigue avec les années, par un nouveau en paille de fibres de bois avec des performances acoustiques améliorées.

D'autre part, l'entreprise FLEC avait quant à elle la charge de procéder au remplacement des luminaires de cette même salle.



Les onze rampes de néons ont été déposées et remplacées par des plaques leds encastrées dans le plafond. Il en résulte un meilleur éclairage et une consommation énergétique réduite de moitié. Dans le budget de l'année prochaine, toujours dans une logique d'économie d'énergie, il est envisagé de remplacer les luminaires de la mezzanine et de la salle de réunion.

11 NOVEMBRE 2020 : 102 ANS APRÈS L'ARMISTICE



Une fois encore la pandémie du coronavirus fait parler d'elle avec un nouveau confinement et inévitablement de nouvelles restrictions.

C'est donc devant une place vide et silencieuse que la Commémoration du 102^{ème} anniversaire de la victoire de 1918 s'est tenue en présence d'Olivier GROSJEAN, Maire, Carole NEYRAT, Georges PAUCHARD, Dominique PETITJEAN et Martial BEUGNET, Adjoint.

Une gerbe commémorative aux couleurs tricolores ayant été déposée devant le monument aux morts, une minute de silence a été respectée en hommage aux victimes de la Première Guerre Mondiale.



Journée nationale de commémoration de la Victoire et de la Paix
Hommage à tous les « Morts pour la France »
Geneviève DARRIEUSSECQ, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées,
chargée de la Mémoire et des Anciens combattants

C'était il y a un siècle.

Ce 10 novembre 1920, la Grande Guerre est achevée depuis deux ans. Dans la citadelle de Verdun, Auguste THIN, soldat de deuxième classe et pupille de la Nation, dépose un bouquet d'œillets blancs et rouges sur le cercueil d'un soldat. Un parmi tous les combattants des Flandres, de l'Artois, de la Somme, du Chemin-des-Dames, de Lorraine, de la Meuse... Un de ces braves ! Un des poilus qui participa à une interminable guerre. Un de ces Français qui œuvra à la tâche incommensurable de la Victoire.

Un parmi des milliers qui est devenu le Soldat inconnu.

Le 11 novembre 1920, le peuple de France l'accompagne solennellement sous les voûtes de l'Arc de Triomphe. La patrie, reconnaissante et unanime, s'incline respectueusement devant son cercueil, en saluant la mémoire de tous les soldats morts sous le drapeau tricolore.

Quelques mois plus tard, il était inhumé. Depuis 1923, la Flamme du Souvenir veille, nuit et jour, sur la tombe. Chaque soir, elle est ravivée pour que jamais ne s'éteigne la mémoire. La sépulture du Soldat inconnu est devenue le lieu du recueillement national et le tombeau symbolique de tous ceux qui donnent leur vie pour la France.

Cet anonyme représente chacun de nos morts et tous nos morts en même temps. Cette mémoire vit également dans chacune de nos communes, dans chaque ville et village de France, dans chacun de nos monuments aux morts, dans chacun des cimetières, dans nos mémoires familiales. Elle vit dans l'œuvre de Maurice GENEVOIX qui entre aujourd'hui au Panthéon. Le Président de la République l'a souhaité en l'honneur du peuple de 14-18.

Maurice GENEVOIX n'entre pas seul dans le temple de la Nation. Il y entre en soldat des Eparges, en écrivain et en porte-étendard de « Ceux de 14 ». Il y entre avec ses millions de frères d'armes, ceux dont il a immortalisé le souvenir, l'héroïsme et les souffrances. Il y entre avec toute la société, de la première ligne à l'arrière, mobilisée face à l'adversité et qui a tenu avec une admirable endurance.

8 millions de soldats combattirent sous les couleurs de notre drapeau, aucun d'entre eux ne revint totalement indemne. Des centaines de milliers furent blessés dans leur chair comme dans leur âme. 1 400 000 tombèrent au champ d'honneur. Nous ne les oublions pas. Inlassablement, nous les honorons.

Chaque 11 novembre, la Nation rend également un hommage solennel à tous les morts pour la France, ceux d'hier et ceux d'aujourd'hui. Chaque année, nous rappelons leur nom.

Chaque 11 novembre est un moment d'unité nationale et de cohésion autour de ceux qui donnent leur vie pour la France, de ceux qui la servent avec dévouement et courage. En ces instants, au souvenir des événements passés et aux prises avec les épreuves de notre temps, nous nous rappelons que c'est tout un peuple, uni et solidaire, qui fit la guerre, qui la supporta et en triompha.

LES DIFFÉRENTS ÉVÈNEMENTS

① Le Marathon des Vins de la Côte Chalonnaise



③ Le Vide-Grenier

Le C.C.A.S. avait décidé, pour la 9^{ème} année consécutive, d'organiser son vide-grenier le **28 avril 2020**. La date de son report a été arrêtée au **dimanche 2 mai 2021 de 7h30 à 17h30**.



⑤ La 43^{ème} Étape de la Route de Saône-et-Loire

Cette édition sera reportée les **18, 19 et 20 juin 2021**.



② Le Salon « SUCRÉ - SALÉ »

Organisé par l'Association des Parents d'Elèves, il aurait dû se tenir le **5 avril 2020**. Aucune date en 2021 n'a encore été communiquée à ce jour.



④ Les « Terrasses de Dracy »

- 4 juin 2021 : DUO JUDEBOX ;
- 11 juin 2021 : BLUESTORM TRIO ;
- 18 juin 2021 : JOËLLE ET SON ORCHESTRE.



⑥ L'Apéritif Républicain 14 juillet



QUI SONT REPORTÉS EN 2021...

⑦ La Bourse aux Jouets et Matériels de Puériculture

Pour la 12^{ème} édition, le C.C.A.S. avait décidé d'organiser sa traditionnelle Bourse aux Jouets et Matériels de Puériculture le **11 octobre 2020**.

La date de son report n'est pas encore arrêtée au moment de l'édition de cette publication.



⑧ « Les Automn'Arts »

Cette édition sera reportée les **16 et 17 octobre 2021**.



⑨ Le concert du Groupe



**CONCERT
POP ROCK**

VICIOUS PERFECTOS

"FIRST STEPS"

Objet de la demande	Où s'adresser ?	Pièces à fournir	Observations
Carte Nationale d'Identité	Mairie de Chalon-sur-Saône, Chagny, Châtenoy-le-Royal ou Buxy	1 photo d'identité, 1 justificatif de domicile (de moins de 3 mois), ancienne CNI, extrait d'acte de naissance avec filiation (si CNI périmée depuis plus de 2 ans)	En cas de renouvellement pour perte ou vol : déclaration + timbre fiscal de 25 € Présence du demandeur obligatoire
Passeport	Mairie de Chalon-sur-Saône, Chagny, Châtenoy-le-Royal ou Buxy	1 photo d'identité, justificatif de domicile, CNI, extrait d'acte de naissance avec filiation, ancien passeport, timbre fiscal	Présence du demandeur obligatoire
Légalisation de signature	Mairie du domicile	CNI ou passeport, document à signer	Présence du demandeur obligatoire pour authentifier sa signature
Extrait d'acte de naissance	Mairie de naissance	Date de naissance, CNI, livret de famille (selon le cas)	En cas de demande par courrier : enveloppe timbrée au nom et adresse du demandeur
Extrait d'acte de mariage	Mairie du mariage	Date du mariage, CNI, livret de famille	
Extrait d'acte de décès	Mairie du décès ou mairie du domicile du défunt	Date du décès, NOM/Prénom du défunt (NOM de jeune fille pour les femmes mariées)	
Carte grise	La demande d'immatriculation peut être effectuée directement auprès du professionnel qui vous vend le véhicule. À défaut, vous pouvez vous-même effectuer la demande en ligne en utilisant le télé service sur le site internet du Service-Public.fr . ATTENTION : Il n'est désormais plus possible de demander une carte grise auprès de la préfecture ou de la sous-préfecture.		



Depuis le 1^{er} janvier 2019, les modalités de gestion des listes électorales ont évolué avec l'entrée en vigueur du **Registre Électoral Unique (REU)**. Avec sa mise en place, les démarches d'inscriptions sont simplifiées et la date du 31 décembre n'est donc plus impérative.

Les électeurs qui le souhaitent **pourront s'inscrire jusqu'à 6 semaines avant le premier tour du scrutin** organisé en remplissant les formulaires disponibles au secrétariat de mairie

ou encore en le faisant par internet (www.service-public.fr). Il sera également possible pour le citoyen de vérifier lui-même sa situation électorale (inscrit ou non sur une liste communale) directement en ligne en se rendant sur le site « Service Public ».

	Déclaration Préalable (DP)	Permis de Construire (PC)
Travaux concernés	♦ Les travaux sur une petite surface : constructions dont l'emprise au sol ou la surface plancher est supérieure à 5 m² et répondant aux critères cumulatifs suivants : - une hauteur au-dessus du sol inférieure ou égale à 12 m ; - une emprise au sol inférieure ou égale à 20 m² ; - une surface de plancher inférieure ou égale à 20 m². ♦ Un changement de situation : transformation d'un garage ou d'un local commercial en pièce d'habitation sans modification des structures porteuses ou de la façade du bâtiment ; ♦ Des travaux modifiant l'aspect extérieur d'un bâtiment extérieur : remplacement d'une porte, création d'une nouvelle fenêtre, pose d'une climatisation, pose de panneaux photovoltaïques, réfection de la toiture, ravalement de façade, piscine... ; ♦ Pose d'une clôture et ravalement de façade ; ♦ Les travaux sur une construction existante : tous les travaux qui ajoutent une surface de plancher ou une emprise au sol inférieure à 40 m².	• Les travaux créant une nouvelle construction : une construction est dite nouvelle si elle est indépendante de tout bâtiment existant (maison, annexe...) et si elle est supérieure à 20 m². • Les travaux sur une construction existante : (agrandissement d'une maison) tous les travaux qui ajoutent une surface de plancher ou une emprise au sol supérieure à 40 m². • Un changement de situation : transformation modifiant la structure porteuse ou la façade du bâtiment, ou portant sur un immeuble inscrit au titre des monuments historiques ou se situant dans un secteur sauvegardé.
Formulaires	⇒ Disponibles en mairie ; ⇒ Téléchargeables sur le site : www.service-public.fr	
Dossier	- Cerfa ; - Plan de situation ; - Plan de masse (avec les cotes) ; - Plan en coupe (avec les cotes) ; - Plan de façades ; - Photos de loin ; - Photos sans le projet (avant) ; - Photo avec insertion du projet (après) ; - Notice descriptive.	2 exemplaires au minimum seront à déposer à la mairie du lieu du projet (remise d'un récépissé de dépôt) Avant tout dépôt et pour plus de renseignements concernant le nombre d'exemplaires, merci de contacter le secrétariat.
Délais d'instruction	♦ 1 mois ; ♦ 2 mois si le bâtiment est inséré dans un périmètre soumis à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France.	• 2 mois pour une maison individuelle et/ou ses annexes ; • 3 mois pour les autres projets ; • 4 mois si le bâtiment est inséré dans un périmètre soumis à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France.

En cas d'incertitude, n'hésitez pas à contacter la mairie qui pourra vous conseiller et vous aider dans vos démarches pendant les horaires d'ouverture du secrétariat (de 13h30 à 17h30, et de 9h00 à 12h00 le samedi).

DE 37 À 51 COMMUNES : LE PLUI S'AGRANDIT

REVISION-EXTENSION DU PLUI DU GRAND CHALON



LES SECTEURS DU PLUI DU GRAND CHALON

CENTRE URBAIN

- 4 COMMUNES
- 60 200 HABITANTS (53%)

BRESSE CHALONNAISE

- 5 COMMUNES
- 10 900 HABITANTS (10%)

PLAINE NORD

- 9 COMMUNES
- 14 200 HABITANTS (12%)

PLAINE SUD

- 6 COMMUNES
- 7 800 HABITANTS (7%)

CÔTE CHALONNAISE

- 14 COMMUNES
- 14 500 HABITANTS (13%)

VALLEE DE LA DHEUNE

- 13 COMMUNES
- 5 600 HABITANTS (5%)

• COMMUNES PÔLES
□ Périimètre du PLUI en vigueur

Sources: Données PLUI/Service Planification, Grand Chalons
Projection: RGF-93/Lambert-93
Réalisation: Le Grand Chalons SIG, Novembre 2020

Le Grand Chalons a lancé la révision générale de son Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) afin qu'il couvre les 51 communes constituant l'agglomération. La révision s'appuiera fortement sur le PLUi récemment approuvé, qui sera complété pour intégrer les 14 communes à la démarche (complément des diagnostics, établissement du zonage et des orientations d'aménagement et de programmation (OAP) et actualisé et adapté pour les 37 communes déjà couvertes.

Le PLUi révisé devra être compatible avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Chalonnais et avec le Programme Local de l'Habitat (PLH) 2020-2025.

Le PLUi en vigueur pourra également évoluer (modifications, déclarations de projet) en tant que de besoin, parallèlement à la procédure de révision.

Pour suivre la concertation et/ou découvrir le PLUi en vigueur, rendez-vous sur le site internet du Grand Chalons: <http://www.legrandchalon.fr/fr/vie-pratique/urbanisme.html>



DESSINONS
NOTRE TERRITOIRE



PARTICIPEZ
AUX PERMANENCES
PLUi ET RLPi

sur rendez-vous au
03 85 94 21 47

EXPRIMEZ-VOUS !



Demandez
votre
**CARTE
D'ACCÈS**
aux déchetteries



Depuis le 3 avril 2018, les déchetteries du Grand Chalons sont équipées d'un système d'accès par carte magnétique.

Pourquoi contrôler l'accès aux déchetteries ?

Le Grand Chalons consacre chaque année 2,7 millions d'euros au fonctionnement de ses déchetteries. Contrôler l'accès permet de réserver leur usage aux grands-chalonnais, et donc d'améliorer la qualité du service au profit de ceux qui le financent.

Sur www.legrandchalon.fr

Remplissez le formulaire en ligne. Votre carte vous sera expédiée.
Rubrique "Déchets"

Par courrier

Remplissez et renvoyez le formulaire ci-joint et un justificatif de domicile. Votre carte vous sera expédiée.

Le Grand Chalons
Service Gestion des déchets
1, rue Paul-Sabatier
71100 Chalons-sur-Saône

Au service Gestion
des déchets

Déposez le formulaire rempli et les justificatifs. Votre carte vous sera expédiée.

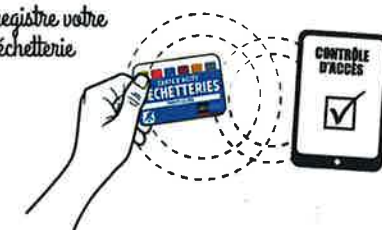
16, rue Louis-Jacques Thénard
à Chalons-sur-Saône
Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h
et de 14h à 17h30
Le vendredi de 8h30 à 12h
et de 14h à 17h

COMMENT ÇA MARCHE ?

1 Présentez votre carte à la borne d'entrée de la déchetterie



2 Un logiciel enregistre votre passage à la déchetterie



3 Déposez gratuitement vos déchets et bénéficiez des conseils du gardien



Yvon



TÉLÉCHARGEZ
l'application
DE COVOITURAGE
du Grand Chalons

Télécharger sur
l'App Store

DISPONIBLE SUR
Google Play



Les principales dépenses 2020



VOIRIE

- Réfection des trottoirs du lotissement « Les Hauts de Dracy » : 110 000 €
- Réfection des trottoirs du lotissement « Les Vignes d'Or » : 93 100 €
- Voirie de la Rue de l'Église : 36 000 €
- Marquages routiers : 8 000 €
- Pontage fissures : 4 500 €



BÂTIMENTS

- * Installation de volets roulants à la Mairie : 11 000 €
- * Réfection du plafond de la Bibliothèque : 6 200 €
- * Installation d'une climatisation dans les 4 classes du Groupe Scolaire : 16 500 €
- * Réfection du parvis de l'Église : 12 000 €
- * Ravalement des façades de la Salle Polyvalente : 37 500 €
- * Contrôle d'accès à la Salle des Associations : 3 300 €



ÉQUIPEMENTS DIVERS

- ❑ Mise en place d'une toile d'ombrage à la Zone de Loisirs (+ remplacement d'une autre) : 5 700 €
- ❑ Abri couvert pour protéger le pressoir du lotissement « Les Vignes d'Or » : 10 500 €
- ❑ Remplacement des motifs lumineux de fin d'année : 5 700 €
- ❑ Installation d'un système de vidéoprotection au Tennis couvert : 5 100 €



ACTIONS PETITE ENFANCE

- ✂ Réfection des peintures de l'Espace Périscolaire : 2 000 €
- ✂ Acquisition de mobilier pour le Groupe Scolaire : 7 000 €



MATÉRIEL SERVICES TECHNIQUES

⇒ Achat d'un désherbeur thermique à dos : 800 €



CULTURE / ENVIRONNEMENT

- ◆ Acquisition des parcelles AC 304 et 305, Rue du Prémoy : 150 000 €
- ◆ Acquisition d'une partie de la parcelle AC 271, « La Glacière » : 15 000 €
- ◆ Programme d'engazonnement - démarche « 0 Phyto » au Cimetière : 2 800 €

FOURNERET

MATERIEL DE JARDIN



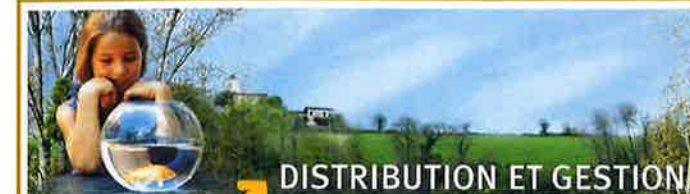
Husqvarna

Leader depuis 20 ANS

1 rue Charles Dumoulin 71100 LUX
Tél : 03 85 48 27 40 - Fax : 03 85 48 81 61

Agence : rue du Guidon 71500 LOUHANS
Tél : 03 85 75 38 05 - Fax : 03 85 74 95 21

Mail : fourneret71@wanadoo. fr
Site : www.fourneret.fr



DISTRIBUTION ET GESTION

**EAU POTABLE ET
ASSAINISSEMENT**

Direction Régionale Rhin-Rhône
9 rue Pierre de Coubertin
71106 Chalon-sur-Saône

SERVICE CLIENTÈLE :
Tél. 03 60 56 40 46



L'équipe municipale remercie
sincèrement les annonceurs qui
ont choisi de communiquer
dans ce bulletin.

Mansuy Funéraire

Nous nous chargeons de tout - Organisation complète des obsèques



- POMPES FUNÈBRES 24H/24 -7J/7
- CHAMBRE FUNÉRAIRE
- PREVOYANCE OBSÈQUES
- MARBRERIE

Pose d'un monument (dans un rayon de 50 km sans supplément)
N° habilitation 2016-71-54

35, Rue de la République
71640 GIVRY

pompesfunebres.mansuygivry@orange.fr
03 85 44 53 01

Route de Chalon
71390 BUXY

pompesfunebres.mansuy@orange.fr
03 85 92 15 02

Site internet : www.mansuy-funeraire.fr

1000
Façons
d'aimer
sa maison
.....



VIVRE

SA MAISON EN GRAND.



Monsieur Store CHALON-SUR-SAÔNE

ATS 71 - Rue Principale - 71530 CRISSEY - Tél. 03 85 43 40 30
chalon-sur-saone@monsieur-store.net

Monsieur Store



STORES - PERGOLAS
FENÊTRES - VOILETS
PORTES - PORTAILS
PORTES DE GARAGE

www.monsieurstore.com

IMPRIMERIE GUINARD - Pierre-de-Bresse